



TONILITHO

AMENDEMENT CALCAIRE SIMPLE

Régule et corrige l'acidité des sols.

Utilisable en culture biologique*

Composition :

Amendement minéral basique NFU-44001

Amendement calcaire simple à base de lithothamne

CaO total : 44 % sous forme de carbonate

MgO total : 3 % sous forme de carbonate

Finesse de mouture 1 à 3 mm : 80 % passant au tamis de 3 mm

Valeur neutralisante : 44

Solubilité carbonique : 40

Amendement à action lente

Usages et doses :

Amendement des sols (pelouses, potagers, massifs de fleurs...).

Dose : 125 à 250 g/m² selon le type de terre.

TONILITHO

44 % CaO

3 % MgO

GENCOD	Présentation	Conditionnement
 3 176001115611541	25 kg jusqu'à 200 m ²	Palette de 50 sacs

Descriptif du produit :

Le **TONILITHO** est composé à 100 % d'une algue marine de formation récente, qui se charge progressivement en calcium et en oligo-éléments. Contrairement aux sédiments calcaires terrestres elle présente une structure intégralement organisée, donc organique et non fossilisée qui lui confère une structure poreuse unique et donc une grande surface d'échange.

Le **TONILITHO** combat l'acidité du sol, stimule l'activité biologique et chlorophyllienne et facilite la circulation de l'eau et de l'air. Il rend les sols argileux plus meubles et plus perméables, favorisant ainsi un meilleur développement racinaire essentiel à la nutrition minérale des plantes.

Mode d'emploi :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Le **TONILITHO** s'utilise en préparation des semis, à la plantation ou en entretien. Idéal pour terrains sportifs, pelouses, arbustes et plantes d'ornement.

Epancher de préférence une fois au printemps et une autre fois à l'automne.

Dose : 125 g/m² soit deux bonnes poignées (1 poignée = 50 g environ) en terre normale, et 250 g/m² (5 poignées /m²) en terre lourde.

* Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008

FERTEMIS Parcs et Jardins

1 rue Neuve

27430 SAINT ETIENNE DU VAUVRAY

standardUSINESTPIERREI@fertemis.fr

